



La VISNA MAEDI

Maladie chronique d'origine **virale**. Les animaux infectés sont **porteurs à vie** et représentent une menace permanente pour les animaux sains. La Visna Maedi est **incurable**. Le diagnostic se fait par sérologie. Il existe un programme de certification dirigé par l'association pour la certification de la santé animale en élevage (ACERSA). Le programme est volontaire et à la charge de l'éleveur.

A suspecter lors de mammites bilatérales avec induration ou lors de pathologies respiratoires chroniques et amaigrissement progressif.

⇒ Signes cliniques

Les symptômes évoluent sur plusieurs mois et n'apparaissent que chez certains **animaux âgés de plus de 2 ans** sous une forme d'une pneumonie chronique. En premier lieu, les ovins infectés présentent un amaigrissement progressif malgré l'appétit conservé.

La maladie se manifeste ensuite sous différentes formes :

- forme respiratoire : c'est la plus dominante. Elle s'exprime par des difficultés respiratoires, une toux sèche et une pneumonie interstitielle.
- forme mammaire : induration de la mamelle avec une baisse de la production.
- forme articulaire : arthrites principalement au niveau des tarse (gros genoux) et carpes provoquant des boiteries.
- forme nerveuse : l'animal présente une démarche chancelante, un port de tête anormal, des paralysies, des spasmes et tremblements musculaires et une incoordination des mouvements.

La plupart des ovins infectés sont en grande partie asymptomatiques.

⇒ Contamination

La contamination se fait **par contact** direct ou indirect. Il existe également une transmission par voie aérienne.

Les animaux se contaminent très jeunes par la salive, le colostrum, le lait, les sécrétions respiratoires et le sang provenant des ovins infectés.

L'agneau peut être infecté soit in utéro ou soit lorsqu'il tète le colostrum et le lait.

⇒ Compatibilité entre troupeaux

Statut cheptel acheteur \ Statut cheptel vendeur	POSITIF	NEGATIF
POSITIF	Oui	Non
NEGATIF	Risque pour les animaux introduits	Oui

⇒ Traitement

Il n'existe pas de vaccin pour lutter contre cette maladie. Une **prophylaxie régulière** doit être mise en place pour vérifier le statut des animaux. En l'absence de traitement, **l'élimination des animaux infectés** est nécessaire mais également de leur **descendance** de l'année. En cas de séroprévalence élevée, l'abattage du cheptel est la seule solution pour éradiquer le virus.

☺ **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire sanitaire.**